

# La Cressonnière Sainte-Anne

- [Produits locaux](#)
- [Fruits et légumes](#)





### Coup de coeur

"Dans la famille, la culture traditionnelle du cresson de fontaine est un savoir-faire qui perdure. Nous utilisons nos propres semences fermières. Par sélection massale, on a pu obtenir une deuxième variété, un cresson de fontaine « rouge »."

Mikaël produit du cresson de fontaine sur la Cressonnière Sainte-Anne. Le cresson de fontaine est classé parmi les « Super-légumes », riche en vitamines et minéraux. Il est produit de manière traditionnelle sur l'exploitation, et depuis décembre 2018, en conversion vers l'Agriculture Biologique.

La Cressonnière Sainte-Anne fut la première exploitation de cresson de fontaine créée dans l'Essonne, en 1854. Celle-ci a connue 3 familles de cressiculteurs qui se sont succédées. Actuellement, Mikaël est la 4ème génération de cressiculteurs de la famille.

Sa production est labélisée Valeurs Parc Naturel Régional et Produit en Ile-de-France. Le cressiculteurs est également engagé dans un projet de certification du cresson de fontaine, avec les 25 cressiculteurs essonnien.

Retrouvez sa production directement à la cressonnière, ainsi que dans les Biocoop d'Avon, de Milly-la-Forêt ou encore dans l'une des AMAP de Milly-la-Forêt.

## Caractéristiques

Ouverture pendant la saison du cresson, de septembre à fin avril/début mai :

- Ouvert en semaine (l'hiver les journées sont plus courtes !!!)
- Ouverture occasionnelle en période de production les samedi et dimanche matin
- Fermé les samedi et dimanche après-midi

Nous parlons

Français

Visite de l'entreprise possible

oui

Nous suivre

[Site internet](#)  
[Page Facebook](#)  
[Instagram](#)

## Contact

Mikaël MORIZOT  
[06 74 99 12 70](tel:0674991270)  
[mikael.morizot@orange.fr](mailto:mikael.morizot@orange.fr)

## Adresse

Cressonnière Sainte-Anne  
Rue de l'église  
91820  
Vayres-sur-Essonne  
[06 74 99 12 70](tel:0674991270)  
[mikael.morizot@orange.fr](mailto:mikael.morizot@orange.fr)  
Parc

## Un art de vivre

Situé au sud-est de l'Île-de-France, ce « pays des mille clairières et du grès » est, depuis le 4 mai 1999 classé « Parc naturel régional », grâce à la volonté des Communes concernées, des Conseils généraux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, du Conseil régional d'Île-de-France, de l'Etat et des acteurs locaux. Autour d'un projet de territoire, les acteurs du Parc ont pour mission de conjuguer préservation des patrimoines naturel et culturel, développement économique et social et maintien de la qualité de vie.



Nous écrire

Nom

Prénom

Courriel

Courriel

Confirmer correo electrónico

Téléphone

Message

Courriel marqué

Envier